

Présentation de l'ACIG

Régie de l'énergie

DOSSIER: *R-3837-2013 PHASE 2*

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

R-3837-2013 phase 2

Date: *8 NOV. 2013*

le 8 novembre 2013

Pièces n°: *C-ACIG-0028*

IGUA | ACIG
www.igua.ca

IGUA | ACIG
www.igua.ca

1

Conception et opération du réseau

- Gaz Metro a mis en place des solutions temporaires et ponctuelles pour s'assurer de rencontrer la demande continue pour l'hiver 2013-2014 et a indiqué qu'une solution à long terme serait présentée en 2014.
- L'ACIG comprend la nature temporaire des mesures pour l'hiver 2013-2014 et se dit satisfaite que la demande continue devrait pouvoir être rencontrée.

IGUA | ACIG
www.igua.ca

2

Production de GNL

- L'ACIG appuie la proposition de Gaz Métro relative à l'ajout de capacité de liquéfaction (production de GNL) sur la base des avantages qui sont prévus tant pour le développement de l'industrie gazière que pour la clientèle du distributeur.

Entente de principe avec TCPL

- L'ACIG rappelle n'a pas encore statué sur l'approche à prendre relativement au contenu de l'entente. Les membres de l'ACIG doivent se prononcer dans les prochaines semaines.
- L'ACIG est heureuse que l'entente ait mis fin aux nombreux litiges qui se sont développés depuis le printemps 2013. L'incertitude causée par cette guérilla a eu des répercussions négatives dans le marché, se reflétant dans l'offre de service aux clients.

Entente de principe avec TCPL (suite)

- Toutefois, l'ACIG est préoccupée du prix à payer d'une telle entente :
 - Assumer les coûts de LH pour service SH pour 6 ans
 - Transfert de risque vs Rendement
 - Frais reportés et amortissement sur 16 ans.

Entente de principe avec TCPL (suite)

- L'ONÉ devra approuver l'entente de principe avec TCPL
- La Commission de l'énergie de l'Ontario devra approuver la construction des infrastructures requises par Union et Enbridge en Ontario
- La réalisation du plan d'approvisionnement 2014-2016 de Gaz Métro en est tributaire.

Le plan d'approvisionnement 2014-2016

- L'ACIG considère qu'il y a trop d'éléments à risque (non définitifs) pour soutenir que le plan d'approvisionnement soit approuvé pour une durée de trois ans.
- Elle recommande l'approbation du plan pour l'année 2013-2014 seulement.
- L'ACIG croit qu'il serait approprié de suspendre l'approbation pour les deux dernières années jusqu'à la décision de l'ONÉ et de la CEO et jusqu'au dépôt des études demandées par la Régie relativement aux outils de pointe.

Déplacement des achats directs à Dawn

- L'an dernier, l'ACIG a appuyé la proposition de déplacement des achats vers Dawn sur la base d'une réduction de coûts
- L'ACIG considère qu'avec les tarifs actuels (juillet 2013), il est encore avantageux de poursuivre ce déplacement
- L'avantage n'est pas aussi évident si le tarif SH représente les coûts du LH, directement ou indirectement (155% ou BAA) et la réponse de Gaz Métro à son engagement à cet effet devrait nous éclairer.
- Il faut aussi évaluer l'impact potentiel de la migration massive sur les prix et sur l'écart de prix entre Dawn et Émpress.

Déplacement des achats directs à Dawn

- Le rapport de ICF (B-0055 pages numérotées 40-41) indique que le nouveau pipeline NEXUS développé par Spectra, DTE et Enbridge augmentera la capacité de transport vers Dawn de plus de 1 Bcf par jour. Nexus sera relié à l'Ontario par le pipeline Vector.
- Le rapport de ICF indiquait une date de mise en service prévue pour novembre 2016. Toutefois une récente présentation de Vector à ses clients indique (voir page 47 de la présentation) que la date de mise en service serait maintenant 2017.
- <http://www.vector-pipeline.com/WorkArea/downloadasset/16564/2013-Customer-Meeting-Presentation.aspx>

Déplacement des achats directs à Dawn

- Il est légitime de se questionner de l'impact qu'il pourrait y avoir sur les prix à Dawn si l'approvisionnement additionnel ne se matérialise pas avant 2017 et que la migration a lieu en 2015.
- L'ACIG ne s'oppose pas au principe de migration, mais elle demeure inquiète du coût qu'il en résultera.
- L'ACIG souhaite garder des options ouvertes, en permettant aux clients en achats directs de choisir le point de livraison (Empress vs Dawn).

Déplacement des achats directs à Dawn

- Puisque Gaz Métro s'est engagée à conserver 85 TJ par jour de capacité LH, il serait possible de permettre aux clients en achats directs de livrer à Empress. Le contexte est différent de celui qui prévalait l'an dernier.
- Dans cette transition, l'ACIG souhaite collaborer avec Gaz Métro pour trouver une solution qui sera satisfaisante pour tous, incluant l'analyse de différentes approches de fonctionnalisation des coûts.